L'Arbresle magazine

25

Le magazine municipal
Juin 2023

Un été animé à L'Arbresle !

sommaire

p.4 et 5 Dossier

p.7 à 12 Au quotidien

p.8 à 9 Agenda de l'été

p.13 Les associations

ALBERTAZZI
SERFIMEAU

CANALISATIONS D'EAU POTABLE
ET D'ASSAINISSEMENT
RÉSEAUX D'INCENDIE ET DE CHALEUR /
ASTREINTE / POMPAGE

albertazzi@serfim-eau.fr

www.serfim.com

Au plaisir de fêter l'été ensemble

Ces dernières semaines, au cours des sept "Rendez-vous citoyens" dans les quartiers, mais aussi au hasard des rencontres en ville et lors des différentes manifestations sportives ou culturelles, j'ai eu l'occasion, avec d'autres élus, de discuter avec nombre d'entre vous. Vous, des Arbreslois impliqués, désireux d'améliorer votre vie dans la commune et notre environnement. Critiques parfois, mais cherchant aussi à imaginer des solutions avec vos élus, esquissant des projets... Ces échanges nourrissent la réflexion et les choix de l'équipe municipale. Merci pour vos contributions !

Le budget 2023 a été voté courant mars. Vous pourrez en découvrir les grandes lignes page 6. Il va permettre de poursuivre nos actions et de lancer un certain nombre de travaux conséquents. Parmi eux, côté voirie, l'avenue du 11-Novembre sera plus végétale, plus propice aux déplacements à pied ou à vélo, comme vous pourrez le lire page 4. Une liaison piétonne et cycliste va être aménagée entre le stade et le centre-ville, permettant à terme de marcher ou pédaler de Bully jusqu'à Sain-Bel, à l'abri de la circulation routière. En attendant, il nous faudra être patients pendant les chantiers.

Une grande première cette année : pour imaginer ensemble notre ville, nous avons réservé une partie du budget à ce que l'on appelle un "budget participatif". Dans la limite d'une enveloppe dédiée et avec certains critères d'éligibilité, ce sera l'occasion pour vous de proposer des projets qui bénéficieront à tous les Arbreslois.

Nous aurons le grand plaisir de prolonger les rencontres et les discussions avec vous en marge des nombreuses festivités qui commencent ce mois-ci. La deuxième édition de L'Arbresle Plage ouvre le bal dès le 13 juin, avec son bac à sable géant, ses concerts des musiciens amateurs des alentours, ses foodtrucks et ses brasseurs locaux. On enchaîne avec la Fête de la musique, le 21 juin, et ses deux scènes festives. À peine le temps de souffler que l'on se donne rendez-vous le 13 juillet au bal des pompiers pour vibrer face au feu d'artifice tiré du parc des Chenevières.
Une belle saison du vivre ensemble nous attend !

Pierre-Jean Zannettacci
Maire de L'Arbresle

Prochain Conseil Municipal

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu **le lundi 3 juillet à 19h**, salle du conseil de la mairie de L'Arbresle (entrée côté terrasse).
Il s'agit d'une séance publique à laquelle vous pouvez assister.

BLOC NOTE

Simone Venet nous a quittés

Une figure de L'Arbresle s'est éteinte
Véritable personnage public arbreslois, Simone Venet est décédée le 10 avril dernier à l'âge de 80 ans. Élue municipale dès 1977, première femme adjointe au maire dans notre commune, Simone Venet a occupé les fonctions d'adjointe aux affaires sociales, durant trois mandats, de 1977 à 1995. On lui doit entre autres la mise en place de services à la famille et aux personnes âgées (halte-garderie, en 1983, foyer résidence de La Madeleine, en 1985, service de portage des repas...). Simone Venet a toujours mis ses compétences au service de ses concitoyens en s'investissant dans des structures et associations locales. Elle a ainsi été présidente fondatrice de la Mission Locale, présidente de l'Association des Personnes Handicapées de la Région Arbresloise, membre des conseils d'administration de l'association hospitalière, du service de soins à domicile, du secours catholique et du Souvenir Français. Cette vie d'engagements lui a valu d'être décorée de la Légion d'Honneur.
Le Maire et le Conseil Municipal adressent toute leur gratitude et leurs sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Commune de L'Arbresle

Mairie : 04 74 71 00 00
E-mail : contactmairie@mairie-larbresle.fr
Site de la mairie :
www.mairie-larbresle.fr
• Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30
• Mardi : 8h30-12h et 13h30-19h30

L'Arbresle Magazine
Directeur de publication :
Pierre-Jean Zannettacci
Adjointe à la communication :
Anne Thiéry
Service communication :
Claire Poulin, Lina Maouche

Réalisation :
Micro 5 Lyon
Photos :
Mairie de L'Arbresle, Sheila McCarron, associations et partenaires, freepik.com, thenounproject.com

3 600 exemplaires
Imprimé sur du papier fabriqué dans les usines qui travaillent selon le respect des normes environnementales et de développement durable les plus élevées (ISO 14001, EMAS).

Travaux : un meilleur partage de l'espace public !

Requalification de l'avenue du 11-Novembre, rénovation des trottoirs et bordures rue Gabriel Péri, enfouissement des câbles, aménagements de voies cyclables et piétonnes, les travaux se multiplient cette année…
Objectif : apaiser les circulations pour favoriser et sécuriser piétons et cyclistes.

L'avenue du 11-Novembre transformée

Les travaux préalables à la réhabilitation de l'avenue du 11-Novembre ont commencé au printemps 2023. Ceux-ci sont supervisés par la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle (CCPA) et changeront le visage de cette voie communautaire qui dessert des lieux stratégiques : collège des 4-Vents, gendarmerie, plateau d'activités de la Pontchonnière et rond-point de la Libération, et sert d'accès aux communes de Sain-Bel et Savigny. Au total, 1 550 000 d'euros HT vont être investis.

L'objectif principal de ces travaux est la sécurité des usagers, par une réduction de la vitesse. À cet effet, de larges plateaux surélevés seront aménagés devant le Collège des 4-Vents. Le réaménagement est également pensé pour répondre aux attentes écologiques : grande place donnée à la végétation, plantation d'arbres pour plus d'espaces ombragés, aménagement d'un fossé végétalisé pour la récupération des eaux de ruissellement. À terme, la promenade y sera ombragée et agréable, à l'écart des voitures.

Avant de pouvoir modifier la voirie, il était nécessaire d'enfouir les réseaux secs (éclairage public, électricité basse tension, réseaux de téléphonie) travaux réalisés courant avril sous maîtrise d'ouvrage SYDER.

Le réaménagement en lui-même sera fait en trois phases. La première concerne les abords directs du collège, et débutera pendant les grandes vacances scolaire d'été. Les autres secteurs de l'avenue seront réhabilités dans un second temps entre l'automne 2023 et avril 2024.

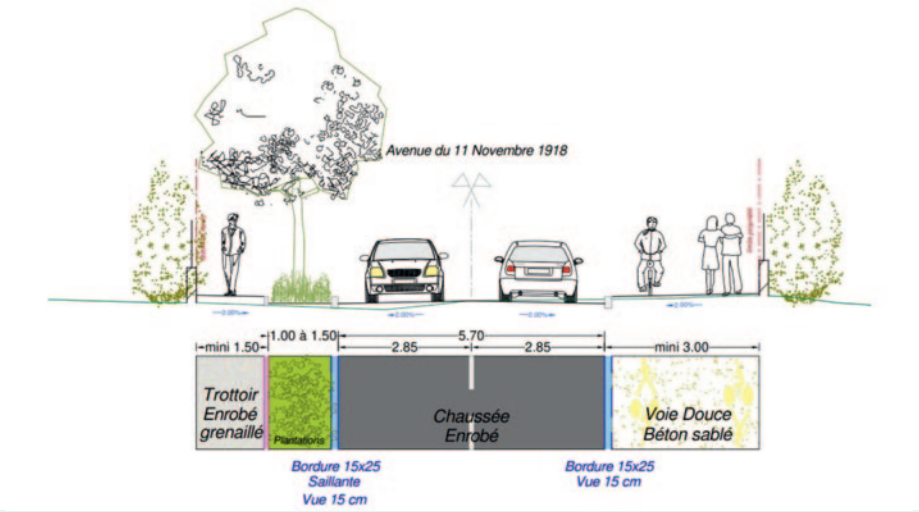

Gilles Peyrichou

Adjoint Voirie, Commerces, Transports, Cimetière et Conseiller communautaire

« Cette année 2023 est marquée par de nombreux changements urbains à L'Arbresle. Travaux de rénovation de voirie mais aussi aménagements pour favoriser les modes de transports doux et multiplier les plantations.
Que l'on soit piéton, cycliste ou automobiliste, il faut apprendre à partager l'espace et ainsi profiter d'une ville plus agréable à vivre. »

Nouvelle chaussée rue Gabriel Péri

Mi-juillet, la chaussée de la rue Gabriel Péri (de la place Carnot au rond-point de La Libération) sera refaite. Ces travaux, qui dureront trois semaines, sont à l'initiative du Département du Rhône. Cela nécessitera la fermeture de la rue et l'interdiction de circuler pour les poids lourds. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux, des portions de chaussée seront ré-ouvertes aux véhicules légers. La commune a anticipé ces travaux en rénovant une partie des trottoirs et bordures qui le nécessitaient.

Bientôt de nouveaux luminaires

L'ensemble du parc d'éclairage public va être progressivement remplacé avec pour objectifs : économie d'énergie et préservation écologique. Peu à peu des luminaires dotés de sources à incandescences seront remplacés par des luminaires de sources LED pour environ 1300 points lumineux de la commune. Ces travaux sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage SYDER et sont subventionnés à 45 % par ce syndicat, concessionnaire du réseau d'éclairage. Les nouveaux luminaires sont adaptables : ils sont équipés de matériels permettant la gestion de l'éclairement : sur les voies de transit, la puissance peut être abaissée. Dans les lotissements, on pourra opter pour l'extinction totale, sachant que la détection de présence remettra en route l'éclairage.

Cette opération devrait permettre une économie de consommation électrique de 60 % à 70 % par an.

Autres travaux réalisés :

- Campagne annuelle de renouvellement du marquage au sol.
- Deux nouveaux arceaux vélo sont installés devant la pharmacie de la Brévenne. Ils complètent l'installation d'un banc assis-debout, réalisé par les Services Techniques, afin de faciliter le repos des personnes âgées. À terme, ce sont 66 arceaux vélos qui seront installés sur l'ensemble de la commune.

Un budget stable pour assurer un service public de qualité

Comme chaque particulier, entreprise ou association, la commune doit tenir un budget. Pour l'année 2023, celui de la commune de L'Arbresle a été présenté par Jean-Claude Gauthier, 1er adjoint, délégué aux finances et à l'urbanisme. Il a été voté le lundi 3 avril dernier et s'élève à 11,6 millions d'euros.

Gestion des bâtiments municipaux, de la médiathèque, des écoles publiques, de la crèche, organisation des spectacles, service d'état-civil, entretien des espaces verts, de la voirie, fonctionnement interne... tout est listé et passé au crible. La commune ne recourt pas à l'emprunt en 2023 et n'augmente pas les taux d'imposition, comme c'est le cas depuis 2015. Par ailleurs, les bons résultats de l'année 2022 permettent le financement des investissements de 2023 à hauteur de 1300 000 euros.

8,2 millions d'euros pour le fonctionnement

Sont classées en "fonctionnement" les dépenses courantes et les recettes annuelles de la commune.

Côté dépenses, il s'agit, entre autres, des subventions versées aux associations (84 915 €) et aux écoles (192 664 €) ainsi qu'à la jeunesse et à la petite enfance (272 500 €), des frais de personnel (3 501 242 €) ou des charges courantes. Côté recettes, ce sont principalement les impôts collectés, les dotations de l'État, de la CCPA et autres organismes.
Pour 2023, il a été demandé aux services de diminuer leurs dépenses de 7 % dans la mesure du possible. Les principaux postes de dépenses de fonctionnement continuent à faire l'objet d'une prévision et d'un suivi très rigoureux.

3,4 millions d'euros pour l'investissement

La partie "investissement" fait la somme des dépenses ayant vocation à préserver, accroître ou améliorer le patrimoine de la collectivité.

Pour 2023, les plus importants investissements prévus seront les suivants :

- L'aménagement des allées du cimetière, étalé sur 3 ans : 75 000 €
- La poursuite de travaux de rénovation importants sur les logements de gendarmerie, propriété de la commune (changement des huisseries et réfection de 2 appartements) : 480 000 €
- La poursuite de travaux de l'église (dégagement des soubassements infiltrés par l'humidité, façades, cheneaux, zinguerie) : 200 000 €
- La poursuite des travaux d'accessibilité dans les bâtiments municipaux : 43 000 €
- La réfection de la toiture du Groslier : 162 000 €
- Travaux RD 389 - Bordures, caniveaux & stationnement : 100 000 €
- Couverture par panneaux photovoltaïques des courts de tennis n°3 & 4 : 55 000 €

Les dépenses de fonctionnement

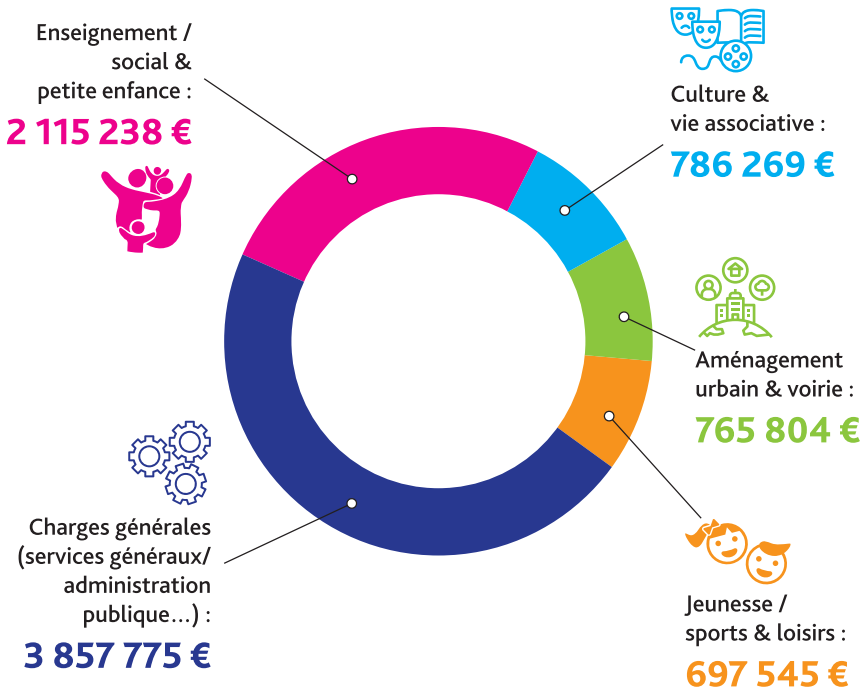

N.B : Montant des charges de personnel pour 2023 : 3 501 242 € qui sont inclus dans les différents blocs ci-dessus.

De nouveaux visages à la mairie

Une nouvelle policière municipale

Arrivée mi-mars, Audrey renforce l'équipe de la Police Municipale pluricommunale à L'Arbresle, Éveux, Sain-Bel, Savigny, Courzieu, Bibost, Saint-Julien-sur-Bibost et Bessenay. En tant que brigadier-chef principal, ses missions sont variées : encadrement d'évènements, sécurisation des venues et sorties d'école, patrouilles, verbalisation stationnement et code de la route, tranquillité publique, etc. En poste à Lyon depuis plus de 15 ans, Audrey souhaitait plus de proximité avec les habitants. Elle est satisfaite de sa prise de poste notamment grâce à l'accueil des Arbresloises et Arbreslois.

Communication : l'équipe a changé

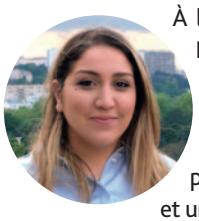

À la suite du départ de Maud Desaintjean responsable du pôle communication, culture et évènementiel, l'équipe a été remaniée. Claire Poulin a pris la responsabilité du pôle et une nouvelle chargée de communication, Lina Maouche *(voir photo)*, est arrivée mi-mars. Diplômée d'un master en Lettres Appliquées à la Rédaction Professionnelle de Lyon 2, Lina a débuté dans la fonction publique à la mairie de La Mulatière. Par ailleurs, Blandine Maffre, Arbresloise de 21 ans, vient de passer 8 mois au sein du service, dans le cadre d'une mission de service civique. Contact avec les artistes, recherche de groupes musicaux, programmation, accueil des spectateurs... en plus des missions logistiques et administratives, Blandine a apporté un réel plus à la commune grâce à ses compétences en régie son et lumière. Nous lui souhaitons une excellente continuation dans ses projets ! Le service est au complet grâce à Florence De Vido assistante multi-tâches du pôle.

Firdaws Vilarrosa, chargée d'urbanisme et grands projets

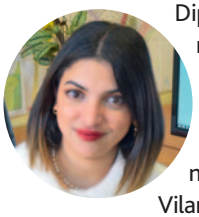

Diplômée en licence d'Urbanisme et en master d'Urbanisme Aménagements et Coopération Internationale de l'Institut d'Urbanisme de Grenoble, Firdaws Vilarrosa apporte son expertise depuis son arrivée en novembre 2022. Son quotidien est rythmé par l'instruction des dossiers, le suivi, les réponses aux usagers, les marchés publics et assurances mais aussi le lien avec les services de l'Etat. Firdaws utilise ses compétences aux service des habitants : création de cartes interactives des commerces et locaux vacants, lancement de l'appel à projet du Clos Landar, lancement de l'étude patrimoniale subventionnée de la maison Jacques Cœur, signature de la convention OPHA-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), etc. Depuis peu, elle est également l'agent référent aux commerces.

Claudine Mathulin, directrice des services techniques

Au service de la commune depuis août 2022, Claudine a auparavant occupé plusieurs postes à responsabilités dans d'autres collectivités. D'abord, à Caluire, puis à Ecully au service cadre de vie avant de devenir responsable du Centre Technique Communal de la ville. Enfin, à Villefranche-sur-Saône comme responsable du service espaces verts. Pour notre commune, Claudine assure le management de 18 agents répartis dans quatre services : espaces verts, bâtiment/eau, fête/cérémonie et voirie. De ce métier, Claudine apprécie la polyvalence, les objectifs concrets, et s'engage dans un rendu de service public de qualité.

BRÈVES

Sécurité : dispositif tranquillité vacances

Vous partez en vacances en juillet ou en août et vous êtes inquiet(e) pour votre domicile ou commerce ? Inscrivez-vous au dispositif de surveillance organisé par la police municipale et la gendarmerie lors de leurs patrouilles quotidiennes. Formulaire disponible en mairie et sur www.mairie-larbresle.fr.

Supports digitaux : l'actualité de la commune en direct

La municipalité a souhaité refonder sa stratégie de communication en réduisant le nombre de publications pour une communication plus économique, responsable et réactive. Suivez les informations en temps réel grâce à l'application PanneauPocket, la page Facebook et le site internet de la mairie.

Retour sur les 7 rendez-vous citoyens

Consultez la carte interactive sur le site internet de la mairie pour découvrir vos questions lors des rendez-vous citoyens avec les élus et les réponses correspondantes avec les problématiques quartier par quartier.

À RETROUVER SUR
www.mairie-larbresle.fr/

Oyé, oyé : Forum citoyen, vos paroles à déclamer !

La 2e édition du Forum citoyen (prévu le samedi 30 septembre à la salle des fêtes) est en préparation en collaboration avec les organisations participantes.
À l'occasion de cet évènement, les compagnies "Les Mères Tape-dur" et "Il sera une fois" ont concocté un projet artistique sur mesure : criées musicales et poético-comiques puis spectacle improvisé inspiré de la journée. Vous pourrez déposer vos messages à mettre en voix dans LA boite qui voyagera dans différents lieux de L'Arbresle.

Précisions sur
www.mairie-larbresle.fr

L'Arbresle Plage, 2e édition,

Sur les pavés, la plage : rendez-vous place de la République !

Mêlant culture, lecture, musique et activités ludiques, L'Arbresle Plage revient pour la 2e édition et vous propose tout un programme d'animations variées et gratuites qui attend petits et grands **du 13 au 20 juin** !
Retrouvez le décor estival qui a fait le succès de l'événement l'an dernier : sable fin, cabane de plage, transats, voiles d'ombrage et palmiers… de quoi nous transporter en vacances avant l'heure !

Au centre de la place de la République, 4 espaces vous seront proposés :

- un espace lecture, le "Marque-plage", pour profiter des collections de la médiathèque assis dans un transat'
- un espace restauration qui proposera glaces, frites ou autres gourmandises
- un espace bac à sable géant tant apprécié des enfants
- un espace scène ouverte permettant de découvrir les groupes musicaux du secteur et des animations collectives organisées par la médiathèque !

Retrouvons-nous **les mardi 13, mercredi 14, jeudi 15, vendredi 16, samedi 17 et mardi 20 juin** pour prendre le goûter auprès du glacier, lire dans un transat, écouter les contes de la bibliothèque hors-les-murs, participer au jeu des 1000 grains de sable animé par la médiathèque et enchaîner avec la découverte du talent des groupes locaux lors des concerts !
Profitez-en pour vous restaurer auprès des foodtrucks et des brasseurs locaux présents !
Le mercredi 14 et samedi 17 juin, profitez dès 10h d'une belle journée en famille grâce aux animations de l'EMS et de la ludothèque et toujours l'espace lecture hors-les-murs et le bac à sable !

De beaux moments en perspective, pour un avant-goût de l'été !

À RETROUVER SUR
www.mairie-larbresle.fr/

8e Nuit du Conte le samedi 17 juin !

Pour cet événement national, les Médiathèques du Pays de L'Arbresle et du Beaujolais Pierres Dorées en partenariat avec la Compagnie du Théâtre des Mots ont organisé un programme riche.
Cette année, ce sont 12 conteurs qui se succèderont sans interruption pour combler vos oreilles, petits et grands - samedi 17 juin de 18h à 1h du matin, aux Carrières de Glay.

Réservez vos places sur www.helloasso.com/associations/la-compagnie-du-theatre-des-mots/evenements/la-nuit-du-conte-2023

du 13 au 20 juin !

Still lovin ze Sud

Par Les Frères Jacquard - Spectacle musical - samedi 10 juin à 20h30 au centre-bourg de Bully (à la salle Repiel en cas de pluie).
Dernier spectacle proposé dans le cadre de la saison culturelle mutualisée "Pass Trio", co-organisée par les communes de Bully, L'Arbresle et Saint-Germain-Nuelles. Buvette et petite restauration sur place.
Costumes des années 70 recommandés, pour une belle soirée décalée !

Réservez vos places :
À la médiathèque ou directement en ligne sur :
billetterie-larbresle.mapado.com

Fête de la musique 2023

Mercredi 21 juin - dès 18h - place de la République et place Sapéon
La traditionnelle Fête de la Musique mettra à l'honneur cette année le groupe lyonnais de funk "This Gus Thing" ainsi que nos groupes locaux ! Rendez-vous aux stands de buvette et petite restauration tenus par les associations !

Concert du Big Band de la Cardiff University

Dimanche 2 juillet à 20h - Amphithéâtre place Sapéon
Gratuit ! Buvette et petite restauration sur place.

Fête nationale

La mairie de L'Arbresle renouvelle sa collaboration avec les sapeurs-pompiers de la caserne des Chenevières pour vous proposer une magnifique soirée festive le jeudi 13 juillet.
Dès 19h : Bal des pompiers
22h30 : Grand feu d'artifice en musique, offert par la mairie au Parc des Chenevières

AGENDA

Juin 2023

Du 3 au 17
Salle d'exposition de la médiathèque
Exposition
Les ateliers artistiques de la MJC

Vendredi 9 juin
Ecole Dolto-Lassagne
Exposition "Murmures du temps"
Vendredi 9 de 19h à 22h30
Salle Pierre Valin
Sensibilisation à la sobriété énergétique
Association Graines d'écologie

Samedi 10 juin
• **De 9h à 11h**
Parc des Chenevières
Concours de pêche pour enfants
AAPMA
• **Dès 14h**
Parc des Chenevières
Guinguette de l'eau
SYRBIT
• Stade municipal
Pétanque sonore
Association I love les Mollières
• Salle Claude Terrasse
Fête de la MJC

Dimanche 11 dès 15h
Salle Claude Terrasse, entrée libre.
Fête et spectacle
Danse et percussions africaines.
Association Kassognah.

Vendredi 16 à 19h
Salle d'exposition de la médiathèque
Soirée jeux
Association La Ronde des Jeux

Samedi 17 à 11h
Médiathèque
Voyage aux pays des contes.
Dès 4 ans. Gratuit.

Dimanche 25 à 11h
Au parc du Souvenir Français
Cérémonie
Journée départementale de la Résistance

Juillet 2023

Vendredi 7 à 19h
Salle d'exposition de la médiathèque
Soirée jeux
Association La Ronde des Jeux

Samedi 22 de 10h à 19h
Place de l'Abbé Dalmace
Marché d'été
Association La Mine Créative

Bon à savoir !
Depuis le 25 mai, un foodtruck différent vous attend tous les jeudis, vendredis et samedis soirs place de la République.

BRÈVES

Prêts pour l'été avec la MJC !

Pour les enfants et les jeunes.
Les différents accueils de loisirs de la MJC de L'Arbresle (3-17 ans) ouvrent leurs portes cet été, du lundi 10 au vendredi 28 juillet 2023. Ils seront fermés sur le mois d'août.
L'accueil de loisirs 3-11 ans se déroulera à l'école des Mollières, les 11-14 ans seront à la maison Charlet et les plus de 14 ans se retrouveront à la salle du Chambard.

L'Espace de Vie Sociale

L'espace de vie sociale proposera pendant le mois de juillet
• Des sorties familiales, sur inscription à partir du 5 juin
• Des animations pour toutes et tous, en plein air.
La programmation est en cours de réalisation !

Contact

Pour toutes informations, contactez-nous au 07 81 00 88 70 ou par mail evs@mjc-larbresle.fr

Permanences d'été Covadys

L'association de conseils et d'informations sur les troubles DYS et TDA/H vous propose deux temps d'échanges ouvert à tous : samedi 10 juin et samedi 8 juillet de 10h à 12h à la MJC.

Plus d'informations sur

covadys@yahoo.fr ; 06 95 65 50 63

Les enfants d'abord !

Bientôt l'été, les vacances pour les écoliers, le casse-tête de l'organisation pour les parents… Le point sur ce qui existe pour les enfants et les jeunes à L'Arbresle.

La halte-garderie Pause tendresse

L'Etablissement d'Accueil des Jeunes Enfants (EAJE) Pause Tendresse réceptionne les demandes d'inscription à la crèche jusqu'au 28 juillet inclus, pour une entrée en novembre/décembre.
La Fête de la crèche annuelle avec les familles accueillies aura lieu le vendredi 7 juillet à 15h30. **Ce sera l'occasion de célébrer les 40 ans de cet établissement si précieux pour la commune !**
Cet été, la halte-garderie sera fermée du 29 juillet au mardi 29 août jour de réouverture.

Grain de sel

À l'étage du 6, impasse Charrassin, il y a un lieu singulier. Les parents (ou grands-parents) peuvent y venir avec leurs enfants de 0 à 6 ans. C'est un lieu de jeux, de découvertes, de pause, d'échanges entre parents, entre enfants, et entre parents et enfants, avec toujours la présence de 2 accueillants formés à l'accueil. À Grain de Sel, on vient quand on veut et on reste le temps que l'on veut !
Horaires d'ouverture : mercredi et jeudi de 15h à 18h et samedi de 9h à 12h. Cet été, le lieu d'accueil sera ouvert jusqu'au jeudi 13 juillet 2023. 6, impasse Charrassin.

École Municipale des Sports !

Du lundi 10 juillet au vendredi 4 août, l'École Municipale des Sports accueille des enfants de 6 à 14 ans. Retrouvez le programme détaillé sur le site de la mairie : www.mairie-larbresle.fr
Dans le cadre des Semaines de l'Environnement, L'EMS organise en partenariat avec la MJC une chasse nature le mercredi 7 juin au Parc des Mollières. Au programme :
• 10h-12h Stands de jeux sur l'environnement ;
• 12h-13h repas, pique-nique froid à apporter ;
• 13h-16h Course d'orientation.
Mercredi 14 juin, de 10h à 12h et de 14h à 16h, l'EMS sera également présente à L'Arbresle Plage. Venez découvrir un stand "Jeux en bois" (Kub, Mölkky) mais aussi des activités sportives les pieds dans le sable.
Inscriptions vacances d'été : les lundis 12, 19 et 26 juin de 18h15 à 19h30 et les mercredis 14, 21 et 28 juin de 8h30 à 9h30 et de midi à 13h30 au Stade municipal, 201 rue de Paris.

Renseignements

Auprès de Caroline Mayenson : 06 73 83 08 79 ; ca-mayenson@mairie-larbresle.fr

Les Semaines de l'Environnement sont de retours en 2023 !

Co-organisées par la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle, les communes et les associations du territoire, les Semaines de l'Environnement se terminent le samedi 10 juin.

Comme chaque année, de nombreuses animations gratuites sur le thème de l'environnement vous sont proposées : ateliers, balades nature, ciné-débat, théâtre, expositions, conférences… Vivez une après-midi festive à la **"Guinguette de l'Eau"**, organisée par le SYRIBT (syndicat des rivières), **le samedi 10 juin**, dès 14h à L'Arbresle au Val des Chenevières. Autre temps fort attendu, le Marché de l'Environnement qui se tiendra cette année à Courzieu le samedi 3 juin.

Renseignements : Flasher le QR Code.

À RETROUVER SUR
www.mairie-larbresle.fr/

Sécheresse : le Rhône en arrêté vigilance depuis avril

Par un arrêté préfectoral du 12 avril 2023, le département du Rhône est placé en vigilance sécheresse sur l'ensemble des eaux superficielles et souterraines du territoire. Après une période de sécheresse intense en 2022, la saison hivernale, habituellement propice à une recharge des nappes et des cours d'eau a été marquée par une absence de précipitations de plus d'un mois, inédite jusqu'alors.

Les pluies n'ont pas été suffisantes pour rétablir une situation normale des nappes souterraines et des cours d'eau, sans perspective d'amélioration significative à court et moyen termes. L'eau est une ressource précieuse : économisons-la !

Signalez-nous les nids de frelons asiatiques

La CCPA co-finance depuis 5 années un dispositif pour la destruction des nids de frelons asiatiques. Si vous découvrez un nid de frelons asiatiques, il vous est possible de le signaler sur la plateforme www.frelonasiatiques.fr. Ce signalement permettra la prise en charge, gratuite, de la destruction par une société spécialisée. En Région Auvergne-Rhône-Alpes, il a été constaté une augmentation de nouveaux nids de 94% entre 2021 et 2022.

BRÈVES

Le clos Landar : appel à cession lancé

Véritable poumon vert de L'Arbresle avec ses plus de 4500m2 de végétation, le domaine du Clos Landar est à vendre. L'appel à cession poursuit des objectifs de préservation des éléments remarquables.

Plus d'infos
sur www.mairie-larbresle.fr.

Comment obtenir un rendez-vous pour un titre d'identité ?

Le site de la mairie vous propose un planning en ligne pour sélectionner le jour et l'heure du rendez-vous souhaité.
À savoir : les réservations se font sur un mois uniquement. Chaque dimanche soir à 19h, des créneaux sont ouverts pour une semaine le mois suivant.

Dispositif canicule : faites-vous connaître !

Chaque année, à l'initiative du CCAS, un dispositif de prévention contre les conséquences d'une éventuelle canicule est mis en place pour les personnes isolées, fragilisées, âgées. Vous êtes concerné(e) ou vous connaissez une personne vulnérable : famille, voisin, ami ? Inscrivez-vous ou inscrivez-la sur le registre dédié à la mairie.
Ce dispositif d'urgence permet d'offrir une écoute et un suivi lors des périodes de fortes chaleurs aux personnes vulnérables.

Pour en savoir plus
04 74 71 00 00.

BRÈVES

Enquête statistique de l'INSEE

L'INSEE nous informe d'une enquête statistique "emploi du temps" qui se déroulera au cours des années 2025 et 2026. Elle a pour objet d'étude les modes de vie (écran, repas, partage des tâches domestiques) et l'organisation des journées des personnes.
Un test de l'enquête sera réalisé entre le 9 mai et le 1er juillet 2023 au domicile des enquêté(e)s. Sur un échantillon de 2100 personnes, certaines d'entre elles se situent sur le territoire de notre commune. Les habitants concernés seront prévenus individuellement par courrier. Retrouvez le détail de l'enquête sur le site de l'INSEE : www.insee.fr

Six panneaux d'expression libre installés

En vue d'assurer la liberté d'opinion et de répondre aux besoins des associations, comme le stipule le Code de l'Environnement (art. L581-13), la commune fait installer six nouveaux panneaux d'expression libre : Stade municipal, Quartier du Chambard, Carrefour du Cheval Blanc, Parking V. Hugo, Place des Épis, et Lot. des Vignes/route de Nuelles

Une balançoire pour l'été

Le square Maurice Reverdy, parc de jeux pour enfants côté Val des Chenevières, sera bientôt agrandi. Une balançoire viendra étoffer l'offre de jeux faite aux petits Arbreslois, et nécessitera l'agrandissement de la clôture.
C'est pour bientôt, en espérant que les délais de livraison ne soient pas trop longs !

Murmures du Temps : 2 événements

Dans le cadre du projet culturel et artistique Les Murmures du Temps piloté par la CCPA, plusieurs événements gratuits ont lieu près de chez vous.

- Le collectif Papier Cuisson, composé de l'artiste Ninon Mazeaud et du cuisinier Armand Leclerq, interviendra courant juin auprès de 8 classes, à l'école Dolto-Lassagne et à celle de Saint-Germain-Nuelles. **Ambition :** mettre en relation la création artistique et la cuisine comme sources de partage et de lien social. Une présentation du travail réalisé par les élèves des deux écoles sera organisée à la fin du mois de juin.
- Venez découvrir la cartographie sensible réalisée à partir des recherches de cinq artistes en collaboration avec des habitants, des scientifiques et des associations. Photographie, gravure, poésie avec les artistes Edith Silva, Marion Bornaz, Dounia Jauneaud, Marie Bonnin et Les Ateliers du Collectif. Samedi 3 juin à la Chèvrerie de Milo à Sourcieux-les-Mines.
- Le collectif artistique Tintouin et les habitants de Sain-Bel ont créé une table d'observation du ciel étoilé et un jardin aromatique partagé. Inauguration samedi 17 juin à Sain Bel.

Le projet des Murmures du Temps proposera trois circuits jalonnés d'œuvres d'art accessibles en mode doux et sera inauguré à l'été 2024.

Plus d'informations sur : www.lesmurmuresdutemps.fr

Risques majeurs : un exercice de simulation

Le vendredi 26 mai, la commune de L'Arbresle a été le terrain d'un exercice grandeur nature de gestion d'une inondation.
Cette simulation est coordonnée par l'IRMa (Institut des Risques majeurs) et s'inscrit dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) sous la responsabilité du maire de L'Arbresle. Y ont participé le maire et les adjoints, les gendarmes, les pompiers, les policiers municipaux et les agents du syndicat des deux rivières Brévenne et Turdine, le SYRIBT. Le but est de planifier et de coordonner les actions de tous ces acteurs pour la sauvegarde de la population. Inondations, tremblements de terre, feux, tempêtes, les risques majeurs se multiplient. Il est essentiel d'y être préparé(e).
Dans cet objectif, vous pouvez également vous inscrire au système Téléalerte qui vous notifie directement une situation exceptionnelle (inondations, coupures d'eau, etc.). Lien d'inscription : cli.inscription-volontaire.com/l-arbresle/

Le DICRIM (Document d'Information des Risques Majeurs) de la commune est consultable en mairie et sur le site internet www.mairie-larbresle.fr

Journées du patrimoine de pays

Les après-midis des 24 et 25 juin, les Amis du Vieil Arbresle organisent des animations et des visites gratuites, au départ et au sein de l'Office de Tourisme et de l'Espace Découverte, 20 place Sapéon. Venez assister aux démonstrations de filage au fuseau ou au rouet, de tissage sur métiers mécaniques, et suivre une visite guidée de L'Arbresle médiévale et renaissance. Le film documentaire de Patrick Harant, Le petit patrimoine rural du pays des Pierres Dorées et des Monts d'Or, sera projeté.

Plus d'informations sur :
www.amis-arbresle.com

Mission locale : un nouvel espace pour les 16-25 ans à L'Arbresle !

La Mission locale Rurale Nord-Ouest Rhône accompagne les jeunes, sortis du système scolaire, dans leurs parcours d'insertion sociale et professionnelle.
À partir du mois de mai, la nouvelle permanence vous accueillera au cœur de la ville, au 17 avenue Charles de Gaulle. Ce nouveau lieu d'écoute permettra aux jeunes d'avancer plus sereinement sur leurs projets liés à l'orientation, la formation, la mobilité, la santé et le logement. Accompagnés par un ou une conseiller/ère dans le cadre d'entretiens individuels, les jeunes pourront également participer à des ateliers collectifs sur de nombreuses thématiques (recherche d'emploi, estime de soi, ateliers média, santé etc.).

Secours populaire : un acteur engagé

Le Secours Populaire du Pays de L'Arbresle agit auprès des personnes confrontées à des difficultés au quotidien. Les aides (alimentaire, vestimentaire, vacances, etc.) sont appuyées sur la solidarité : des donateurs privés et publics, et actions de collectes de fonds par les bénévoles. Tout au long de l'année, des actions "Copains du Monde" avec les jeunes et les enfants scolarisés : sensibilisation à la solidarité et collectes.

- Les 24 et 25 juin 2023, partenariat avec le Basket Club Arbreslois pour leur grand tournoi : buvette tenue par le SPPA pour le BCA, avec une urne pour les dons.
- À partir de septembre 2023, ouverture chaque 1er samedi du mois de notre vestiaire, à des prix à la portée de tous. Les sommes ainsi récoltées permettent de financer des séjours vacances et des colonies, pour enfants, familles et personnes isolées.

Renseignements :
larbresle@spf69.org

Don du sang

Organisées par l'Établissement Français du Sang et l'Amicale des Donneurs de sang du Pays de L'Arbresle, les prochaines collectes auront lieu les jeudi 20 juillet et vendredi 18 août de 15h à 19h à la salle Claude Terrasse.

L'agence Icare recrute !

Avec ou sans rendez-vous présentez-vous au 11 rue Gabriel Péri ou appelez au 04 72 26 72 79 ou au 06 11 91 13 11.
De nombreux emplois sont à pourvoir.

I love les Mollières : Pétanque Sonore

Rendez-vous au stade municipal le samedi 10 juin pour une pétanque au profit des écoliers arbreslois. Début du tournoi à 14h, DJ à partir de 17h, buvette et restauration sur place.
Vous pouvez pré-réserver votre doublette à 10 € sur https://bit.ly/petanque-sonore ou inscription sur place de 11h à 14h.

L'Hôpital en Fête

Samedi 17 juin, de 10h à 18h, au parc de l'hôpital, 206 chemin du Ravatel, participez à un marché aux plantes, petite brocante, initiations de djembé et danse africaine par l'association Kassognah.

Arrêt sur images

Signature de la Convention d'Opération de Revitalisation du Territoire

Le 22 mars - Jean-Jacques Boyer, sous-préfet de Villefranche-sur-Saône, Raymond Revellin-Clerc, maire de Sain-Bel, et Pierre-Jean Zannettacci, maire de L'Arbresle et président de la CCPA, ont signé cette convention dans le cadre du dispositif "Petites Villes de Demain".

Carnaval de L'Arbresle

Samedi 1er avril - Première édition fédérant de nombreux acteurs locaux : écoles, associations, commerçants, etc. Défilé sous la pluie, du Parc des Chenevières à l'école Lassagne. Structure gonflable, buvettes, animation dj attendaient les participants à l'arrivée.

Exposition "Les Intemporels"

Le 5 avril à la Médiathèque - Une exposition de tableaux-photos avec les résidents de l'EPHAD intercommunal Les Collonges mettant en lumière une "belle vieillesse".

Les airs les plus célèbres de Claude Terrasse

Le 7 avril à la salle Claude Terrasse - 130 musiciens sur scène dont l'Orchestre Symphonique du Pays de L'Arbresle, un moment pour célébrer une figure locale.

Rendez-vous citoyens secteur Saint-Étienne / En Louhans

Le 8 avril - Dernier des sept rendez-vous citoyens entre élus et habitants dans leur quartier pour répondre à leurs questions du quotidien.

Rallye de Charbonnières

Du 20 au 22 avril - La ville de L'Arbresle a accueilli pour la deuxième année consécutive le parc assistance !

Commémoration du 8 mai 1945

Dans le Parc du Souvenir Français, en mémoire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de ses combattants.

État civil

Ces informations paraissent avec l'accord des familles.

• Bienvenue à…

Ouddou Borella	*30/09/2022*
Luna Bastion	*03/11/2022*
Emy, Sylvie, Cécile Pelletier Rogez	*16/12/2022*
Alice Mereo	*12/01/2023*
Charly Legros	*13/01/2023*
Sofia Kebbasi	*13/01/2023*
Line Bouguerba	*26/01/2023*
Marcel Baleydier	*06/02/2023*
Alix Grepinet	*12/02/2023*
Ambre Padoan	*15/02/2023*
Martin Pereira Rafael	*23/02/2023*
Elsa Nguyen-Dinh	*25/02/2023*
Thelma Chabanis	*13/03/2023*
Elena Grand-Chavin	*20/03/2023*
Enaël Holic	*05/04/2023*

• Nos regrets

Fernando Garcia Guterez	*22/12/2022*
Paulette Dabertrand née Loiselet	*04/01/2023*
Jean Lafay	*19/01/2023*
Marie-Antoinette Sautarel née Ignacchiti	*08/03/2023*
Simone Claudette Venet	*10/04/2023*
Guy Raymond Clerc	*05/04/2023*
Marie Louise Roberton née Guyonnet	*22/04/2023*

EXPRESSION POLITIQUE

Cette rubrique est réservée aux groupes d'opposition municipale et sous leur seule responsabilité.

L'Arbresle demain

Le Conseil Municipal d'avril a voté à l'unanimité le lancement d'un appel à cession pour vendre une partie du Clos Landar à des porteurs de projet. Léguée à la commune par la famille du thaumaturge dit Maître Philippe, la propriété, située av. Lassagne, en face du lycée professionnel, domine la vallée de la Brévenne.
Nous avons privilégié l'appel à cession plutôt qu'une vente pure, pour susciter une pluralité de projets mais aussi pour avoir exercer un droit de regard sur le devenir du bien : il devra être restauré et le cahier des charges comprend des gardes-fou contre la construction à outrance de nouveaux logements. Le pré avoisinant, en pente et inconstructible, ne fait pas partie de la vente.
Le but : sauvegarder le bâtiment et son parc, le faire vivre grâce à un projet cohérent, et consacrer une salle à l'histoire du lieu et aux Arbreslois illustres, dont la commune restera propriétaire. Après de nombreuses vicissitudes au fil des années, nous espérons trouver enfin une issue favorable pour cet élément important du patrimoine arbreslois.
larbresledemain@framalistes.org

Le groupe majoritaire
"L'Arbresle Demain"
FB larbresledemain ou
larbresledemain@framalistes.org

L'Arbresle Atouts Cœur

Texte non parvenu dans les délais.

L'Arbresle Ecologique et Solidaire

Bonjour à toute.s,
Nous saluons la mise en place d'un budget participatif par la majorité, avec une enveloppe dédiée de 15 000 €. Nous participerons en commission à préciser les modalités de sa mise en œuvre. A ce propos, nous sommes fiers de vous préciser que depuis l'installation du Conseil Municipal, nous avons assisté à la totalité des 19 conseils municipaux et des 5 commissions générales, et à seulement 115 sur les 120 commissions aux quatorze thématiques diverses !!! Être élu.e occupe bien nos soirées ;)
Nous avons voté pour le lancement de l'appel à projets du Clos Landar. Nous espérons que les candidatures reçues permettront de mettre en valeur ce bien légué à la municipalité, en préservant les espaces naturels dans le centre bourg. Nous déplorons toutefois que ce bien ne reste pas dans le giron communal.
Nous vous proposons de nous rencontrer au parc des Chenevières le dimanche 25 juin. Rdv à partir de 12h au kiosque pour échanger avec grand plaisir autour d'un pique-nique partagé ! Astiquez vos casseroles !
Bien à vous,

Caroline Faye et Sébastien Majerowicz,
larbresleentransition@framalistes.org

L'archipel

Aqua.Centre du Pays de L'Arbresle

ESPACE AQUATIQUE

ESPACE FORME

ESPACE BIEN-ETRE

Ouverture de l'espace extérieur à partir du 17 juin

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de L'Arbresle

PLUS D'INFORMATIONS

—

L'Archipel, Aqua-Centre du Pays de L'Arbresle
Route de Grands Champs - 69210 SAIN-BEL
04 74 01 55 00 / contact@archipel-aquacentre.fr

www.archipel-aquacentre.fr

Restons connectés !

En cous de validation